

# Conforter le nouveau statut, faire respecter nos droits !

VOTEZ



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### DANS LE PREMIER DEGRÉ : ENFIN, UN STATUT !

Après 4 ans de discussions serrées avec le Ministère et une longue bataille syndicale pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif, le grand jour est arrivé. Néanmoins, le chantier n'est pas terminé. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, les psychologues des écoles ont rejoint un nouveau corps soit par intégration, soit par détachement. Cela nécessite qu'ils désignent en leur sein des représentant-es pour siéger dans les commissions administratives paritaires. Ces commissions paritaires seront réunies à l'échelle académique ce qui constitue un changement pour les psychologues du 1<sup>er</sup> degré. Les représentant-es des personnels participent à ces instances paritaires pour défendre les droits des personnels, porter la voix de la profession, veiller à ce que les opérations de gestion individuelle et collective (déroulement de carrière, mouvement, congés formation) se déroulent avec équité et dans le respect des textes.

Les représentant-es du personnel du SNUipp-FSU s'engagent à :

- vous soutenir et défendre vos droits
- vous informer par une communication régulière
- assurer la transparence et le respect des règles
- exiger une véritable prise en compte de l'ensemble des missions, de la charge de travail et des besoins en formation pour une amélioration des conditions d'exercice
- exiger le remboursement de la totalité des frais de déplacements professionnels
- exiger des places aux concours à la hauteur des besoins afin de combler les postes vacants, de compenser les départs en retraite et de créer de nouveaux postes nécessaires à la prévention et à l'accompagnement psychologique des élèves qui en ont besoin.

Le SNUipp-FSU s'est mobilisé pour que les psychologues du 1<sup>er</sup> degré maintiennent leur ancrage au sein des RASED. Il continuera à revendiquer la reconstitution de RASED complets avec les 3 spécialités (E, G, Psy).

### DANS LE SECOND DEGRÉ, DES MISSIONS CONFORTÉES ET UNE CARRIÈRE REVALORISÉE

Les Psy-ÉN exercent dans le système scolaire, en CIO ou en établissement, des missions spécifiques auprès des jeunes pour les accompagner dans leur parcours de formation et leurs choix d'orientation. La création du Corps Unique des Psychologues est bien la reconnaissance de la dimension psychologique dans notre travail.

Alors même que la population scolaire en Bretagne ne cesse d'augmenter de façon très significative, le SNES-FSU dénonce la dégradation des conditions de travail des personnels des CIO et lutte contre toutes les restrictions budgétaires et le manque de personnel. En effet, pour mener à bien l'ensemble de nos missions, une augmentation du nombre de personnels titulaires est impérative : il faut recruter des Psy-ÉN et faciliter la titularisation des collègues précaires.

Parce que le SNES-FSU défend un service public d'orientation au sein de l'Éducation nationale, nous avons dénoncé et combattu la fermeture des CIO de Loudéac, Auray, Quimperlé et Landerneau. Des points d'accueil ne rempliront jamais toutes les missions des CIO qui assurent un service public de proximité, accessible à toutes les familles et à tous les jeunes. Les CIO avec l'ensemble des personnels contribuent à l'élévation des qualifications de la population et portent l'ambition de poursuites d'études pour tous les jeunes afin de leur donner les meilleures chances de réussite, quel que soit leur lieu d'habitation.

Vos élu-es du SNES-FSU s'engagent pour la défense du nouveau statut des psychologues de l'Éducation nationale EDO avec la prise en compte des missions spécifiques des DCIO. L'accès à la Hors-Classe pour l'ensemble des psychologues est une étape dans la revalorisation de nos rémunérations et le SNES-FSU accompagnera chaque collègue dans son nouveau déroulé de carrière. Nous exigeons aussi un même régime indemnitaire pour tous et les formations nécessaires à l'exercice de notre métier.

Convaincu-es de l'utilité du dialogue social, vos élu-es du SNES-FSU s'engagent à faire respecter dans les instances paritaires l'équité et les droits des personnels dans les opérations de mutations et de promotions.

NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !

# Élections professionnelles du 28 novembre 2017

## PARCE QUE C'EST LE FRUIT DE NOTRE LUTTE ET QU'IL Y A ENCORE DES AMÉLIORATIONS À GAGNER

Votez et faites voter pour les listes SNES et SNUipp, syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession et regroupant des Psy-ÉN des deux spécialités. Nos candidates et candidats sont des psychologues qui travaillent sur le terrain et partagent vos conditions d'exercice au quotidien.

Soucieux de développer la psychologie pour l'éducation et l'orientation, ils-elles défendront vos droits et vous accompagneront dans toutes les opérations touchant votre carrière et vos conditions de travail.

Pour une revalorisation de tous les aspects du métier de psychologue de l'Éducation nationale, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU revendiquent :

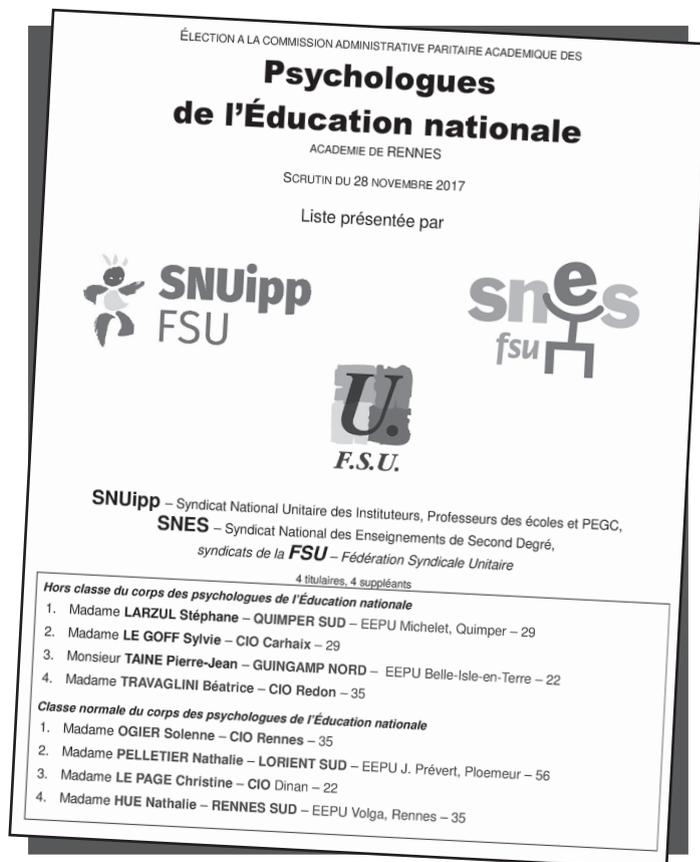
- un **plan de recrutements** et des **créations de postes** pour tendre, dans une première étape, vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves ;
- des **conditions de travail** et des **modalités d'évaluation** conformes à nos missions de psychologue et aux règles déontologiques de la profession ;
- un **régime indemnitaire unique** aligné sur les indemnités actuelles des Psy-ÉN EDA ;
- le **maintien du réseau des CIO**, lieu ressource indispensable pour le travail en équipe ;
- le **développement des RASED** dans le premier degré, dispositif pluriel de prévention et remédiation ;
- des **plans de formation continue** répondant aux besoins exprimés par les collègues ;
- un **fond national et académique** pour pallier les inégalités d'équipement des psychologues selon les territoires.

## UNE AVANCÉE HISTORIQUE

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont très largement contribué à la création du corps unique des Psychologues de l'Éducation nationale. C'est l'aboutissement d'une longue bataille de nos syndicats pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

Les psychologues de l'ÉN ont un rôle important à jouer, auprès des élèves, de leurs familles, auprès des équipes pluriprofessionnelles, pour réduire les inégalités scolaires et au-delà les inégalités sociales. Écoute, suivi, médiation, tout ce qui vise à favoriser l'épanouissement et le développement psychologique et social des enfants et des adolescents, leurs conditions d'études, leur réussite scolaire et l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir, sont essentiels **pour lutter contre tous les déterminismes**.

La création du nouveau corps des Psychologues de l'Éducation nationale reconnaît l'ensemble de ces missions et conforte les spécificités de chaque spécialité : éducation développement et apprentissages (EDA) dans le premier degré, éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO) dans le second degré.



**VOTEZ**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !**